

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 * MODERN'JAZZ

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Modern'jazz. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

- ⊕ La fiche familiale d'inscription à compléter
- ⊕ Le bulletin d'inscription à compléter
- ⊕ Le règlement intérieur du service Modern'jazz
- ⊕ Le calendrier des dates
- ⊕ Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter
- ⊕ Le questionnaire de santé

Pour que votre dossier soit complet et validé, merci de nous fournir les documents suivants :

- La fiche familiale complétée et signée
- Vos règlements au service ou informations bancaires
- L'autorisation de droit à l'image
- L'autorisation pour la protection des données
- Un certificat médical ou le questionnaire de santé (voir règlement intérieur article 3)
- Si nouvelle inscription : votre chèque pour l'adhésion de septembre à décembre de 10.45 € et pour l'adhésion 2023 de 25.75 € (encaissé en janvier 2023)
- Si réinscription : votre chèque pour l'adhésion 2023 de 25.75 € (encaissé en janvier 2023)

Tarifs : Voir règlement intérieur ci-joint

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 24 juin de 18h à 20h
Samedi 25 juin de 10h à 12h

A l'accueil de loisirs
5 rue des Deux Rives
St Georges de Montaigu

Merci de réserver un créneau horaire pour les permanences sur notre site internet.

www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu

Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La commission Modern'jazz

Hélène Cantet,
Directrice d'association.